



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie Nationale

Récapitulatif du signalement effectué en ligne sur la plateforme Perceval

Signalement effectué le 23/08/2025 à 20:06 d'un usage frauduleux d'une carte bancaire sous la référence : A-5-2HTP8WXH2.

Le signalant déclare à la gendarmerie nationale :

- ne pas avoir été à l'origine de la/des transaction(s) effectuées au moyen de la carte bancaire numéro XXXX-XXXX-XXXX-1817 et émise par REVOLUT.
- être toujours en possession de cette carte bancaire et avoir informé sa banque aux fins de blocage de celle-ci.

Mes informations personnelles

Prénom(s), nom : M. Aymeric Pierre-Marie Elie Rudatinva BENARD

Sexe : masculin

Né(e) le 25/08/1988

Demeurant à : 42 AV DES GENOTTES 95800 CERGY FRANCE

Téléphone principal : 0687596717

Adresse électronique : benard_aymeric@yahoo.fr

Opérations signalées

Date	Montant	Libellé de la dépense
06/08/2025	40.0 EUR	Envoyé depuis revolut

Description des faits



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie Nationale

Mentions juridiques

Selon l'article 434-26 du Code pénal, le fait de dénoncer mensongèrement à l'autorité judiciaire des faits constitutifs d'un délit qui ont exposé les autorités judiciaires à d'inutiles recherches est puni de 6 mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende.

Selon l'article 226-4-1 du Code pénal, le fait d'usurper l'identité d'un tiers ou de faire usage d'une ou plusieurs données de toute nature permettant d'identifier un tiers en vue de troubler sa tranquillité ou celle d'autrui, ou de porter atteinte à son honneur ou à sa considération, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. Cette infraction est punie des mêmes peines lorsqu'elle est commise sur un réseau de communication au public en ligne. Lorsqu'elle est commise par le conjoint ou le concubin de la victime ou par le partenaire lié à la victime par un acte civil de solidarité, ces faits sont punis de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux données concernant ce signalement.

Pour exercer ce droit ou pour toute autre demande, joignez un justificatif d'identité, le numéro de votre signalement en ligne et vos coordonnées postales à :

- dde-acces.fraude-cb@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Gendarmerie Nationale, Unité Nationale Cyber – 4 rue Claude Bernard – CS 60003 – 92136 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX